

## **Extrait de courriels adressés par Christian Borie, représentant de la FNLV**

**Le :** 23 mars 2020 à 11:02

**Objet :** Mail envoyé au secrétariat d'état

Ci dessous les textes de mails adressés au secrétariat d'état ce jour suite à vos retours :  
Un petit point de la situation des LVA après une semaine de confinement. Je n'ai pas écho de cas de contamination. Globalement la situation n'est pas catastrophique c'est probablement dû à plusieurs facteurs :

- nous avons l'habitude de "bricoler" des solutions et de nous débrouiller seuls (c'est un peu notre ADN),
- nous sommes autonomes dans notre gestion
- nous sommes principalement en milieu rural ++ comme de nombreux assistants familiaux
- nous accueillons dans tous les cas de petits effectifs contrairement à de nombreux établissements.

Les LVA semblent avoir majoritairement mis en place des solutions en matière de gestion du personnel surtout pour les LVA de type familial. La traduction est généralement une réduction temporaire du personnel (assistants et aide-ménagère) ce qui signifie en revanche plus de charge de travail pour les permanents. L'avantage est la limitation des risques de contamination (pas d'entrées-sorties). La plupart d'entre nous sont tournés vers des activités en extérieur (merci le beau temps) : jardinage, bricolage, soin aux animaux...etc.

Au plan de la continuité de la scolarité les situations sont variables et dépendent de plusieurs facteurs :

- Capacité du LVA à accompagner (compétence)
- Faiblesse ou absence du réseau
- Manque de postes informatiques
- Disparité suivant les établissements scolaires et parfois au sein d'un même établissement ou d'une même classe (certains enseignants sont réellement mobilisés, d'autres... !!!)

La plupart des LVA dans ces situations ont considéré que leur priorité ne se trouvait pas là mais plutôt dans le maintien de l'équilibre du groupe et des personnes qui le composent.

Une demande liée à ces remarques : puisque nous sommes quasiment tous, implantés dans le monde rural et que la "respiration" des LVA se trouve être dans les activités extérieures, serait-il possible d'obtenir la possibilité d'avoir une autorisation de sortir (sans les jeunes) pour acheter du foin, du bois dans une scierie, des plans de légumes chez un producteur, faire réparer un tracteur tondeuse.... Toutes ces petites choses du quotidien de nos structures qui présentent très peu de risque de contamination puisqu'elles peuvent se faire presque sans contact contrairement aux courses au supermarché.

Pour finir, une remarque d'un LVA qui en concerne d'autres... Pour optimiser au maximum la limitation de contagions, le personnel que l'on a mis au repos (arrêt de 15 jours pour garde d'enfant et congés pris d'avance sur une semaine pour l'autre) pourrait-on avoir recours au chômage partiel pour les maintenir à domicile bien que nous n'ayons pas de perte d'activité ?

Je reste à votre disposition, n'hésitez pas à me faire remonter vos infos et demandes.

**Le :** 24 mars 2020 à 15:51

**Objet :** inventaires des besoins

...Comme convenu, la suite des infos.

Hier midi nous avons été contactés par la CNAPE pour évaluer nos besoins en masques, ordinateurs, éventuellement jeux de société. Les réponses devaient arriver dans l'après-midi, il fallait faire vite.

Les présidents de région FNLV, ou LVA relais, ont collecté les infos que nous avons majorées afin de pouvoir répondre également aux besoins des LVA non adhérents à la FNLV.

Il y aura un point de réception par Région (imposé par la logistique). Je vous le communiquerai en temps voulu.